





Le Mercure François. 79

Or est remarquable, qu'en la personne de ce ieune Prince Louys de Lorraine premier du nom de la Maison de Lorraine, qui ait été pourveu de cet Evesché de Verdun, a commencé ledit Evesché d'estre occupé & possédé par les Princes de cette Maison de Lorraine audit an mil cinq cens huit, & que depuis ce temps-là il est demeuré comme successeur & hereditaire aux Princes de ladite Maison jusques à maintenant; car tous ceux qui en ont eu le tltre & la possession, n'ont été que personnes de bas lieu, commensaux de leurs maisons ou familles, & gens par eux faits, formez, esleuez & establis. Et se peut formellement remarquer, que ce commencement d'establissement de cette Maison & Prince de Lorraine audit Evesché de Verdun, passé ainsi comme en succession & heredité de proche en proche, aduint au même temps que les Princes de cette Maison furent prouinez & originez en ce Royaume par Claude de Lorraine premier Duc de Guise, qui estoit frere de ce ieune Prince Louys Evesque de Verdun.

Lequel Prince & Evesque de Verdun Louys de Lorraine l'an mil cinq cens vingt-deux, quitta la profession Ecclesiastique, & voulut faire la Militaire: quoy faisant, il renonça ledit Evesché de Verdun à vn sien autre frere Iean Cardinal de Lorraine, lequel sur la dite renonciation fut l'an suivant 1523, pourvu dudit Evesché de Verdun, lequel Prince

*Jean Cardin
nal de Lorai-
ne pourveu
de plusieurs
grands Bene-
fices.*

















